

---



---

# JOURNAL GÉNÉRAL

## DE FRANCE.

---



---

*Du Jeudi 3 Mai 1792.*

---



---

### FRANCE.

LORSQUE le ministre de la guerre a dit à l'assemblée que le nombre des morts et des blessés dans l'action qui a eu lieu entre Lille et Tournai, n'étoit que de 250 ou 300, il n'avoit lui-même aucuns renseignemens certains à ce sujet.

Voici la copie de la lettre de M. d'Aumont, à M. le maréchal de Rochambeau, reçue à Valenciennes, le 30 avril, à une heure du matin.

M. le maréchal, M. Chaumont vous a déjà rendu compte de l'événement malheureux de ce matin : tout est ici dans la fermentation la plus cruelle ; je fais tous mes efforts pour rétablir le calme, puisse-je être assez heureux pour réussir. M. Berthois est mort. Nous n'avons pas encore l'aperçu net de la perte réelle, tant en homme qu'en chevaux. Les bataillons et escadrons sont si fatigués qu'il est impossible qu'ils partent demain, ni après demain peut-être pour vous rejoindre. Envoyez-moi, M. le maréchal, des ordres qui puissent fixer ma conduite. Si mes forces et mes lumières égaloient mon patriotisme, je pourrais peut-être me rendre utile, mais malheureusement le zèle ne suffit pas dans un pareil moment.

Nous avons dit hier que Mons n'étoit pas pris, comme on le répandoit assez généralement. Nous avons encore essuyé un échec auprès de cette ville. En voici les détails tels qu'ils ont été donnés par un courrier arrivé mardi, à neuf heures du soir.

M. de Biron parti de Valenciennes le 28 au matin, s'est emparé le soir de Quiévrain, a délogé successivement tous les Autrichiens des postes qu'ils occupoient entre Quiévrain

et Mons, et est arrivé le soir du 29 à quelque distance de cette ville ; alors il a découvert sur la hauteur l'armée Autrichienne qui avoit pris une position avantageuse, et qui paroisoit bien plus considérable qu'on n'avoit dû l'attendre. Ces circonstances lui ont fait juger que l'ennemi avoit été prévenu assez à temps pour prendre des mesures défensives. Néanmoins M. de Biron a passé la nuit du 29 au 30 en présence de l'ennemi. Il ne manqua pas le soir même de prévenir M. de Rochambeau de sa situation. Son armée sembloit être dans les meilleures dispositions possibles ; tout-à-coup il fut informé qu'une partie du régiment de la Reine s'étoit retiré. Il se met seul à sa poursuite ; il le ramène, et trouve à son retour son armée dans une très-grande agitation. Ces fuyards avoient répandu le bruit, en partant, que le général étoit passé chez l'ennemi. Le désordre que cette fausse nouvelle avoit nécessairement jetté dans l'armée n'échappa point aux troupes Autrichiennes ; elles attaquèrent ; et quoique M. de Biron ne pût parvenir à rétablir entièrement l'ordre, il fit sa retraite avec tant d'intelligence et de fermeté, que, poursuivi pendant plus de quatre lieues, il fut impossible à l'ennemi de l'entamer ; alors il résolut de reprendre la position qu'il avoit la veille au-dessus de Quiévrain. Déjà le poste étoit occupé de nouveau par les Autrichiens ; à l'aide d'un seul bataillon, le général en chassa les Hulans, et s'y établit : pour le garder, il lui falloit un renfort ; il courut lui-même chercher un bataillon et deux pièces de canon. Mais alors, soit que des méprises occasionnées par des nuages de poussière, et qui avoient déterminé quelques-uns de nos corps à tirer les uns sur les autres, tandis que des partis de Hulans les

fuffilloient en tous sens, soit que le reste de l'armée qui avoit été placé dans les bois, pour y prendre haleine se trouvat épuisé par la fatigue et par la faim, il fut impossible au général de réussir dans son projet; alors toutes nos troupes se replièrent sur Valenciennes.

On ne peut dire encore combien nous avons perdu de monde. On a sauvé la plus grande partie des équipages et de l'artillerie. M. le maréchal de Rochambeau, pour assurer la rentrée, s'étoit avancé, avec trois régimens, sur les hauteurs du moulin, et sous le canon de la place; il y étoit encore à huit heures du soir, tirant sur quelques partis de soldats autrichiens qui rodoient dans la plaine. M. de Biron n'est revenu à Valenciennes qu'après le dernier de ses soldats; il s'est transporté à la municipalité pour assurer que la ville ne couroit aucun danger; il a reçu les témoignages de l'estime et de l'affection des citoyens et des soldats.

Comme nous serons souvent obligés de parler des officiers généraux, employés dans les trois armées, nous allons en donner l'état.

*Armée de Rochambeau, comprenant la première et seizième division.*

*Commandant.* M. le maréchal de Rochambeau, à Valenciennes.

*Lieutenans-généraux.* MM. d'Aumont, à Lille. D'Elbeck, à Dunkerque. Crillon, Fainé, à Valenciennes. Caulincourt à Arras. D'Harville, à Cambrai. Biron, à Valenciennes. Lanoue, à Douay.

*Maréchaux de camp.* MM. Rochambeau fils, à Maubeuge. Fleury, à Cambrai. T. Dillon, à Lille. L. de Noailles, à Mézières. Collot, à Boulogne. O. Moran, Ch. Lamet, Moreton, à Saint-Omer. De Carl. De Toulangeon, a donné sa démission. Linch, à Valenciennes. Duhoux, à Douay. Hallot, resté à Lyon malade.

*Armée de la Fayette, comprenant les deuxième, troisième et quatrième divisions.*

*Commandant.* M. de la Fayette, à Metz.

*Lieutenans-généraux.* MM. de Wittgenstein, revient du midi. De Bellemont, à Metz. Crillon le jeune, à Nancy. Paigniat, à Thionville. De franc, à Lunéville.

*Maréchaux de camp.* MM. Launoy, à Metz. Wurmser, Ricce, à Thionville. Felix Wimpffen, à Nancy. Ligneville, à Montmédi. Latour-Maubourg, à Metz. Chazoz,

Toulangeon, ci-devant colonel des chasseurs, a donné sa démission. Tracy. Prasslin. Narbonne. Bouchet, à Givet. Després de Crassier. Leveneur. Fésenzac. Gouviou. *Armée de Luckner, comprenant les cinquième et sixième divisions.*

*Commandant.* M. le maréchal de Lukner, à Strasbourg.

*Lieutenans-généraux.* MM. de Gelb, à Strasbourg. Lamorliere, à Besançon. Toulangeon, rappelé. De Custine, Dumy, Kellermann, à Landau. D'Harambures.

*Maréchaux-de-camp.* MM. De Valence, à Strasbourg. Carrowé, à Bourg. François de Wimpffen. Victor Broglie, à Strasbourg. Martignac. Dilau d'Allemans, à Colmar. Favard. La Salle, à Besançon. Ferrier, à Belfort. Pestalozzy. Scheldon, à Strasbourg. Thivet de Lesser, en route pour se rendre.

#### M É L A N G E S.

Il est bien rare que les écrivains, même les plus sensés, ne se laissent pas entraîner par leur imagination et par le désir de montrer leur talent, lorsqu'il se présente à leur esprit une idée singulière, neuve, extraordinaire, mais qui, soutenue des grâces de l'éloquence, et étayée par de brillans paradoxes, est susceptible d'être présentée sous un jour séduisant. C'est ce que vient de faire le sage, l'éloquent, l'impartial M. Malouet, dans sa lettre à M. Lally-Tolendal. Voici comme il s'exprime sur les jacobins.

« Je regarde, dit-il, cette faction comme le produit nécessaire d'une constitution démocratique, dans un empire de vingt-cinq millions d'habitans; et malgré tout le mal que font les jacobins, je suis convaincu que s'ils n'existoient pas, cette constitution produiroit des maux plus effroyables encore; car le pouvoir dont ils abusent est néanmoins un pouvoir, et il n'y en auroit plus; leur anarchie systématique est un mode de gouvernement, et il n'y en auroit plus; leur existence nous avertit que la tyrannie est là, et qu'on peut la détruire avec quelque énergie. — Mais si le monstre disparoissoit, il seroit remplacé par une hydre à deux millions de têtes. Un roi sans autorité, un peuple sans frein, une souveraineté vagabonde, toujours armée contre elle-même, des départemens, des municipalités, tour-à-tour opprimés et opprimés, sans appui, sans direction; nulle espèce de force centrale; un baigandage universel, dont les moteurs et les agens se confondroient dans tous

les partis ; enfin , la plus terrible image du cahos , tel est le spectacle que présenteroit la France , livrée sans la régence de ses clubs , à l'anarchie absolue résultante de sa constitution , non exécutable faute de gouvernement. — Ainsi le plus insensé , le plus avilissant , le plus tyrannique des régimes est encore préférable à l'œuvre des sophistes qui nous ont conduits à l'état où nous sommes . . . . Ils ont détruit les propriétés , le jour où ils ont mis les propriétaires à la merci des non-propriétaires ; ils ont détruit tout moyen de police et de sûreté , en chargeant la multitude d'en imposer à la multitude. Et si dans leur malfaisance ils n'avoient créés les jacobins , qu'eux seuls n'ont pas le droit d'injurier , la constitution , que ceux-ci foulent aux pieds en jurant en son nom , n'auroit pas même un club pour asyle. »

L'affreux tableau des désordres qu'ont produit les fureurs des sociétés patriotiques , offre la réfutation malheureusement trop complète des assertions de M. Malouet. Les troubles qui ont déchiré le plus grand nombre des villes , datent du moment même où ces sociétés se sont formées dans leur sein. C'est aux clubs de Nîmes et de Marseille qu'ils faut attribuer les malheurs , les crimes épouvantables qui ont inondé de sang les plus belles contrées de la France. Par tout les clubs ont traîné à leur suite , les brigandages , les vexations , les meurtres , les incendies , les fléaux de toute espèce. Leur puissance est celle de la mort ; dès qu'elle s'exerce , elle abat des victimes. Nous n'en avons pas moins été en proie à tous les maux qu'enfante l'anarchie ; et quoi qu'en dise M. Malouet , les jacobins , en anéantissant la force exécutive , en brisant dans les mains du roi le foible pouvoir dont la constitution l'avoit fait dépositaire , ils ont augmenté cette anarchie , et multiplié les désordres. Ces vérités n'ont pas besoin d'un plus grand développement pour être généralement senties.

#### ASSEMBLÉE-NATIONALE-LÉGISLATIVE.

Séance extraordinaire du mardi soir 1<sup>er</sup> mai 1792.

On fait lecture d'une lettre des membres du district de Valenciennes , apportée par un courrier extraordinaire.

« L'armée de M. Rochambeau a été forcée de se replier dans nos murs. Nous sommes obligés de vous dire que l'entreprise

des vivres et fourrages a été très-mal servie ; une partie de l'armée n'avoit pas mangé depuis deux jours. Il règne dans les corps une très-grande défiance sur les hommes et les choses , et la crainte de la disette exaspère encore les esprits. On nous assure que plusieurs de nos volontaires , destinés à attaquer , ont été forcés d'aller au combat , sans ou avec des armes qui ne pouvoient servir. Nous demandons que l'assemblée nous envoie des commissaires qui devront se concerter avec nous , pour aviser aux moyens de rétablir l'ordre. »

Des murmures s'élèvent , et sur la proposition de M. Cheron , l'assemblée décrète que le ministre de la guerre sera entendu , séance tenant.

Deux juges de paix ont ensuite apporté une lettre qu'a reçue un particulier. En voici le contenu.

« Ce matin , deux mille cinq cents hommes se sont réunis sur la place d'armes , et sont partis sans savoir où ils alloient ; ils ont été placés à la gueule du lion , devant l'armée ennemie , supérieure de beaucoup en nombre : obligés de rebrousser avec une perte très-considérable , ils sont revenus , disant que leur général les avoit trahis et conduits à la boucherie. Quelques-uns pleuroient comme des enfans. Le peuple s'est ameuté ; M. Dillon a reçu plusieurs coups de fusil ; il est mort ensuite sous les coups de crosse , et maintenant il est pendu par les pieds à la lanterne , tout près de chez moi. Tout le monde pleure. . . .

» Signé , DUCHAUFOUR. »

M. Arthur Dillon , parent et ami de M. Théobald Dillon , maréchal-de-camp , massacré à Lille , demande vengeance contre ses assassins. Il est invité aux honneurs de la séance.

MM. Rouyer , Gaudin et Forfait , ont parlé sur le projet présenté par le comité , pour l'organisation de la marine.

Le ministre de la guerre obtient la parole. — Il existe , dans les magasins de Lille , 11200 sacs de grains , ce qui suffit pour nourrir 11000 hommes pendant 16 mois. Il y a , dans les villes voisines , 135,326 sacs de grains , ce qui assure la nourriture de 135,000 hommes , aussi pendant 16 mois.

Il y a aussi , tant à Valenciennes , que dans les autres places , 3 millions de rations de foin , ce qui suffit à 30,000 chevaux pour trois mois.

Quant à l'approvisionnement des armes ,

il y a, dans les arsenaux du Nord, 30,556 fusils, dans celui de Valenciennes, 8523.

Pour les fortifications, le ministre qui les a vues, il y a deux mois, assure que M. de Rochambeau, qui y a donné tous ses soins, a rendu Valenciennes une des villes les mieux palissadées.

L'assemblée décrète qu'il sera donné au ministre une copie collationnée du mémoire, afin qu'il y réponde.

Un député de l'Isle-Bourbon est admis à prêter son serment.

*Séance du mercredi 2 mai 1792.*

Quelques dons patriotiques.

M. Calvet fait décréter que les maisons militaires des princes Français sont supprimées.

Des pétitionnaires sont admis à la barre pour un objet qui intéresse, disent-ils, la sûreté publique. — 300 de nos frères ont péri pour la défense de la liberté. Au milieu des relations ministérielles.. la voix publique annonce une trahison.... *A l'ordre, chassez de la barre, à l'Abbaye*: tumulte affreux. M. le président consulte l'assemblée pour savoir si l'on chassera les pétitionnaires, l'assemblée prononce qu'ils seront chassés. M. Basire se récrie; on lui ôte la parole et l'on passe à l'ordre.

M. Dumourier invite, par une lettre, l'assemblée à ratifier promptement deux traités passés; l'un, avec le prince de *Salm-salm*; l'autre, avec le prince de *Lowenstein*, au sujet des indemnités qui leur sont dues. — Prouvez, messieurs, ajoute le ministre, que la nation Française veut vivre en bonne harmonie avec les Allemands, même en faisant la guerre à la maison d'Autriche.

Un secrétaire fait la lecture de la lettre suivante :

« Le malheureux M. Dillon ne nous avoit point trahi; ses ordres portoient de joindre les Autrichiens, de les tenir en échec; et s'ils étoient plus forts, de se replier sur les villages voisins. Il avoit rangé son armée sur deux colonnes, l'une à la droite, l'autre à la gauche du chemin: on distribuoit le pain, lorsqu'on vit l'ennemi en force très-supérieure sur les côtes voisins. M. Dillon donna l'ordre de la retraite. Il fut parfaitement exécuté par la colonne à gauche, qui étoit soutenue par les chasseurs de Languedoc; la colonne à droite ne put l'imiter, parce que le colonel-général, qui devoit lui servir d'arrière-garde, avoit suivi les chas-

seurs: dès-lors, cette aile fut en déroute, se débanda et arriva par pelotons dans Lille; on n'évalue notre perte qu'à cent hommes. »

Trois millions 160 mille livres seront remis à la disposition du ministre des contributions, pour être répartis entre les départemens, en proportion de leurs besoins.

M. Dubayet demande, par amendement au décret qui supprime les congrégations séculières, qu'ils soit défendu aux religieuses qui restent en communautés, de prendre de jeunes pensionnaires, pour les instruire. En vain M. Becquet oppose de sages observations. L'amendement est adopté.

Le ministre de la guerre écrit au président.

« M. le président, je n'ai reçu aucunes nouvelles officielles depuis les dernières, dont j'ai donné communication à l'assemblée. Je compte les heures avec inquiétude, et je n'ai vu encore aucun courrier. Je ne puis attribuer ce retard qu'aux troubles intérieurs. J'ai seulement appris ce matin, par un étranger, arrivé de Lille, que M. Biron y étoit rentré avec son détachement. M. Rochambeau m'a écrit que M. Custine a refusé de s'emparer de Porentrui; j'ai instamment recommandé à M. le maréchal de faire juger par un conseil de guerre tous les officiers qui refuseront d'obéir aux ordres de leur général.

Une lettre de Valenciennes assure que M. Rochambeau a été affecté de ce qu'on avoit envoyé directement les ordres à des officiers généraux qui commandent sous lui. Piqué de cette réserve, on prétend qu'il a écrit au roi, et qu'il lui offre sa démission.

— Il a dû se faire une troisième attaque à Furnes; on n'en a pas encore eu de nouvelles.

— M. de la Fayette marche vers Namur.

— Du matin au soir, il y a des groupes *politiquans* au Palais-Royal. Le soir, ils s'y multiplient considérablement. Tourmentés du besoin d'apprendre des nouvelles, et de faire des motions, beaucoup d'ouvriers s'y rendent, à la fin de leur journée, et là, chaque groupe,

..... S'embarquant dans la nouvelle guerre, En batant les Germains, s'unit à l'Angleterre.

Pour 158 liv. en assignats on a 100 liv. en argent. Louis d'or, 17 liv. 10 sous.